

# Réaliser la fabrication de savon - Saponification (formation continue)



## Objectifs :

- ⇒ Connaître les techniques de saponification.
- ⇒ Fabriquer son savon par saponification à froid en respectant les règles d'hygiène et la réglementation en vigueur.
- ⇒ Connaître la réglementation des produits cosmétiques.



## Contenu :

- ◇ Qu'est-ce que la saponification ? - Les différents types de savons - La saponification à froid : Principe - Mode opératoire et précautions d'usage pour fabriquer un savon.
- ◇ Travaux pratiques : Jour 1 : Fabrication de savons par saponification à froid - Jour 2 : Contrôle du savon fabriqué le jour 1 & fabrication de produits à partir de savon.
- ◇ Le cadre réglementaire - Déclarer son activité - Constituer un dossier d'information produit - Les bonnes pratiques de fabrication.

## Public :

- ◇ Tout public.
- ◇ Pas de prérequis.
- ◇ Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter.

Ces journées peuvent-être complétées par la formation « S'initier à la fabrication de produits cosmétiques » (1/2 journée réglementation commune).

Taux de satisfaction : 97%

### Durée & Lieu

**14H00 soit 2 Jours - CFPCA de Saint-Flour et atelier cosmétique de l'établissement.**

### Méthodes pédagogiques

Apports théoriques - Travaux pratiques en groupe et individuels - Partage d'expérience.

### Modalités d'évaluation

Evaluation tout au long de la formation par questionnement et observation durant les travaux pratiques, évaluation formative ou autoévaluation en fin de stage. Attestation de fin de formation.

## Coût et conditions de prise en charge :

Pour 2 jours soit 14 Heures:

- 22€/Heure, pour un financement personnel (frais de matières premières compris).
- 36€/Heure, pour un financement VIVEA + reste à charge 2€/Heure de frais de matières premières.
- 38€/Heure, pour un financement CPF.

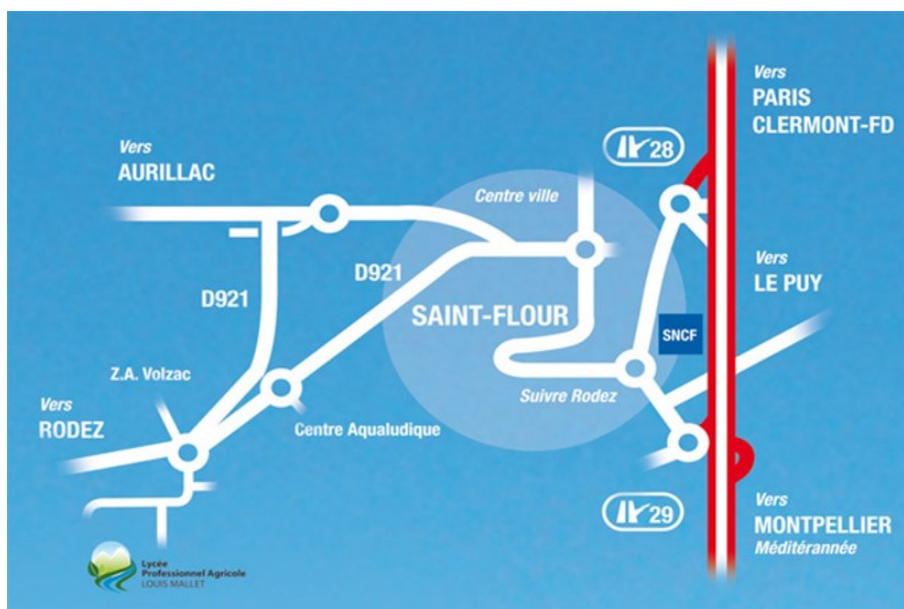
- ◇ Inscription : compléter et renvoyer le formulaire d'inscription au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

## Informations pratiques :

- ◇ Horaires de formation : 9h00/12h30 — 13h30/17h00.
- ◇ Restauration possible sur le site pendant les périodes scolaires (Prix du repas : 5.30€) ou dans des espaces dédiés.
- ◇ Transport : gare SNCF de Saint-Flour, navette de bus urbains entre la gare et l'établissement.
- ◇ Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier ensemble la faisabilité et les adaptations possibles.



Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap et aux personnes à mobilité réduite (PMR), aménagement d'épreuve et plans d'accompagnement personnalisés possibles.



**Contact :** Secrétariat : 8H00/12H00—13H00/17H30  
[cfppa.st-flour@educagri.fr](mailto:cfppa.st-flour@educagri.fr) - Tél: 04 71 60 35 62